

**PROCÈS-VERBAL
DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES
DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES
DE TRANSFORMATION DU QUÉBEC
ET
DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS
DE LÉGUMES DESTINÉS À LA TRANSFORMATION
TENUES AU FAIRMONT TREMBLANT, À MONT-TREMBLANT,
LE MARDI 10 DÉCEMBRE 2024, À COMPTER DE 10 H**



**1. OUVERTURE DE L'AGA DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES DE TRANSFORMATION
DU QUÉBEC**

**OUVERTURE DE L'AGA DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES
DESTINÉS À LA TRANSFORMATION**

Le président, monsieur Pascal Forest, souhaite la bienvenue à tous.

Il suggère de tenir simultanément les deux assemblées annuelles, soit celle des Producteurs de légumes de transformation du Québec et celle du Plan conjoint des producteurs de légumes destinés à la transformation.

SUR MOTION dûment proposée par monsieur André Brisson, appuyée par monsieur Hugues Landry, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU** de tenir simultanément les deux assemblées annuelles, soit celle des Producteurs de légumes de transformation du Québec et celle du Plan conjoint des producteurs de légumes destinés à la transformation et de les déclarer ouvertes à compter de 10 h 20.

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Frédéric Boire, appuyée par monsieur Bernard Marin, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU** d'adopter l'avis de convocation qui a été acheminé aux producteurs le 1^{er} novembre 2024.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Nicolas D'Aoust, appuyée par monsieur Wayne Stephenson, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant, en maintenant le point « Divers » ouvert à d'autres sujets d'information qui pourraient s'ajouter :

1. Ouverture de l'AGA des Producteurs de légumes de transformation du Québec
Ouverture de l'AGA du Plan conjoint des producteurs de légumes destinés à la transformation
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture de la procédure d'assemblée délibérante
5. Adoption du procès-verbal des AGA du 12 décembre 2023
6. Suivi des résolutions des AGA 2023
7. Étude des résolutions
8. Élection d'un administrateur issu de la production biologique



9. Rapports financiers :
 - 9.1 Adoption des états financiers audités au 31 août 2024
 - 9.2 Nomination de l'auditeur indépendant pour 2024-2025
10. Allocution du partenaire officiel - Nortera
11. Présentation et adoption du rapport d'activités
12. Programme Récolte-Don!
13. Allocution du président des PTLQ
14. Allocution du 1^{er} vice-président de l'UPA - Paul Doyon
15. Divers
16. Clôture des assemblées

4. LECTURE DE LA PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Madame Mélanie Noël procède à une lecture abrégée de la procédure d'assemblée délibérante. Cette procédure fait partie intégrante du Règlement général des PLTQ.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES AGA DU 12 DÉCEMBRE 2023

Madame Mélanie Noël procède à une lecture abrégée du procès-verbal des AGA du 12 décembre 2023.

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Jonathan Doyon, appuyée par monsieur Étienne Marin, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU** d'adopter, sans aucune modification, le procès-verbal des assemblées générales annuelles du 12 décembre 2023.

6. SUIVI DES RÉSOLUTIONS DES AGA 2023

La directrice générale présente le cheminement des résolutions qui ont été adoptées aux assemblées générales annuelles du 12 décembre 2023. Aucune question n'est soulevée.

7. ÉTUDE DES RÉSOLUTIONS

2024-PHMC-01

Nettoyage des cours d'eau

CONSIDÉRANT que les MRC font la gestion et l'entretien des cours d'eau pour faciliter l'écoulement de l'eau;

CONSIDÉRANT que cette année, les pluies abondantes ont mis en évidence les lacunes dans l'entretien des cours d'eau;

CONSIDÉRANT que les récoltes se font à des moments précis pendant la saison et que les cycles de production des légumes de transformation sont très courts;

CONSIDÉRANT que les épisodes de pluies intenses risquent d'être plus fréquents dans les années à venir;



CONSIDÉRANT que le processus d'autorisation générale du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) exigé aux MRC demande une justification détaillée pour que celle-ci soit recevable par le MELCCFP, ce qui allonge les délais pour la réalisation des travaux d'entretien;

CONSIDÉRANT que ce retard entraîne des conséquences sur l'écoulement de l'eau hors des champs et cause des pertes de récolte,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Alain DeRepentigny, appuyée par monsieur Nicolas D'Aoust, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à la Fédération de l'UPA de Lanaudière de mettre de la pression sur les MRC afin qu'elles tiennent compte des demandes faites par les producteurs;
- d'assurer un suivi sur l'avancement des demandes;
- de demander à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) d'assurer un suivi rigoureux de l'entretien des cours d'eau et d'intervenir plus rapidement.

2024-PHMC-02

Nettoyage des cours d'eau

CONSIDÉRANT que les MRC font la gestion et l'entretien des cours d'eau pour faciliter l'écoulement de l'eau;

CONSIDÉRANT que cette année, les pluies abondantes ont mis en évidence les lacunes dans l'entretien des cours d'eau;

CONSIDÉRANT que les récoltes se font à des moments précis pendant la saison et que les cycles de production des légumes de transformation sont très courts;

CONSIDÉRANT que les épisodes de pluies intenses risquent d'être plus fréquents dans les années à venir;

CONSIDÉRANT que le processus d'autorisation générale du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) exigé aux MRC demande une justification détaillée pour que celle-ci soit recevable par le MELCCFP, ce qui allonge les délais pour la réalisation des travaux d'entretien;

CONSIDÉRANT que ce retard entraîne des conséquences sur l'écoulement de l'eau hors des champs et cause des pertes de récolte,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Alexandre Champagne, appuyée par monsieur Hugues Landry, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à la Fédération de l'UPA de la Montérégie de mettre de la pression sur les MRC afin qu'elles tiennent compte des demandes faites par les producteurs;
- d'assurer un suivi sur l'avancement des demandes;
- de demander à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) d'assurer un suivi rigoureux de l'entretien des cours d'eau et d'intervenir plus rapidement.

2024-PHM-03

Amélioration de l'outil Agro One

- CONSIDÉRANT qu'Agro One est la plateforme de gestion du processus agronomique, promue par Nortera, qui permet de gérer chaque étape du processus agronomique et de fournir aux producteurs des informations pertinentes pour la prise de décisions;
- CONSIDÉRANT que les producteurs ne peuvent l'utiliser puisque les informations qui y sont contenues ne sont pas mises à jour en temps réel;
- CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre à la disposition des producteurs un outil fiable, à jour et efficace afin d'aider la prise de décisions;

SUR MOTION dûment proposée par monsieur André Brisson, appuyée par monsieur Alexandre Champagne, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à Nortera de mettre à jour plus rapidement les informations contenues sur Agro One, afin de mieux informer les producteurs.

2024-PHM-04

Partage des données de l'outil Agro One

- CONSIDÉRANT qu'Agro One est la plateforme de gestion du processus agronomique, promue par Nortera, qui permet de gérer chaque étape du processus agronomique;
- CONSIDÉRANT que l'outil Agro One contient les informations des producteurs sur les pesticides, les engrains minéraux et les fumiers/lisiers;
- CONSIDÉRANT que les informations contenues dans Agro One appartiennent aux producteurs;
- CONSIDÉRANT que les données sur les pratiques agronomiques contenues dans Agro One permettent de mieux comprendre les pratiques actuelles des producteurs et d'identifier des solutions concrètes pour les appuyer dans l'amélioration de leurs performances,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Alexandre Champagne, appuyée par monsieur Clovis Courchesne, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à Nortera le partage de ces informations pour faciliter le suivi des pratiques agronomiques des producteurs, afin de mieux les appuyer dans l'amélioration de leurs performances.

2024-PHM-05

Envoi des billets de réception et de chargement par courrier électronique

- CONSIDÉRANT qu'actuellement l'acheteur est tenu d'informer le producteur du poids total de la charge livrée dans un délai de 3 jours;
- CONSIDÉRANT que l'acheteur ne respecte pas toujours cet engagement;
- CONSIDÉRANT que la technologie permet de transférer de l'information au moment même de l'opération,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Vincent Gauthier, appuyée par monsieur André Brisson, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à l'acheteur que les billets de réception et de chargement soient acheminés, par courriel ou par texto, lors de la pesée des camions à l'usine et de maintenir l'envoi au producteur avec les informations déjà conventionnées dans un délai maximal de 72 heures.

2024-PHM-06

Valorisation des résidus de la transformation de légumes

- CONSIDÉRANT que des résidus végétaux sont produits à la suite du conditionnement des légumes de transformation en usine;
- CONSIDÉRANT que les résidus végétaux servent à l'alimentation du bétail comme de l'ensilage ou comme amendement riche en azote pour épandage direct au champ;
- CONSIDÉRANT que les producteurs receveurs des résidus végétaux ont des structures de béton pour recevoir et entreposer les résidus et que ces structures ont le plus souvent des murets et que le liquide est capté puis, soit envoyé dans une fosse à lisier ou soit pompé et épandu;
- CONSIDÉRANT que les résidus de culture transportés et entreposés sur les fermes sont des résidus verts issus d'un traitement mécanique (pressage) et ne sont pas issus d'un traitement modifiant la nature du produit;



CONSIDÉRANT

que c'est à la suite d'une modification du *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* (REAFIE) et de l'ajout d'une norme maximale de 50 m³ de volume total de résidus sur le site de l'exploitant, autrement, il est nécessaire d'obtenir un certificat d'autorisation (CA) du ministère de l'Environnement,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Yvan Michon, appuyée par monsieur Gilles Audette, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- d'appuyer Nortera dans ses démarches auprès du MELCCFP et de demander à l'UPA de poursuivre le suivi selon les besoins;
- de demander au MELCCFP :
- de préparer une directive administrative indiquant les conditions à respecter, permettant la réalisation de l'activité sans autorisation;
- d'introduire, dans l'omnibus réglementaire au MELCCFP, une disposition modifiant l'article 275 du REAFIE.

2024-PHM-07

Intention de semis et date de signature des contrats

CONSIDÉRANT

que les coupures de contrats engendrent des répercussions sur les possibilités de culture, surtout si celles-ci sont faites tard au printemps;

CONSIDÉRANT

la difficulté à trouver des semences des variétés voulues tard au printemps;

CONSIDÉRANT

que les contrats de production tardifs empêchent les producteurs d'avoir accès à un bon choix de semences alternatives aux légumes de transformation et nuisent à la préparation adéquate de la terre pour assurer une bonne rotation;

CONSIDÉRANT

que les producteurs ont déjà planifié leurs cultures et souvent donné leurs intentions de semis depuis l'automne précédent,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Bernard Marin, appuyée par monsieur Alexandre Champagne, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à Nortera de confirmer les contrats de production et de modifier les dates de signatures des contrats, au plus tard le 1^{er} avril de chaque année, pour que les producteurs puissent avoir assez de temps pour planifier et produire des cultures alternatives si Nortera fait des coupures de superficies,

2024-PHM-08

Intrusion sur les terres agricoles

CONSIDÉRANT que la présence d'individus dans les champs peut s'avérer problématique et que les échantillonneurs peuvent être pris pour des personnes indésirables.

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Bernard Marin, appuyée par monsieur Marc-André Isabelle, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à Nortera d'aviser les producteurs de la présence des échantillonneurs avant le début des visites.

2024-P-09

Application d'insecticides contre le puceron dans le pois

CONSIDÉRANT qu'aucun seuil d'intervention ni d'outil d'aide à la décision n'existe pour déterminer s'il y a pertinence de traiter contre le puceron dans le pois;

CONSIDÉRANT que le passage de la machinerie pour le traitement de bioinsecticide occasionne des pertes de rendement d'au moins 2 % et des risques de compaction;

CONSIDÉRANT que Nortera a une charte de développement durable qui vise à réduire l'utilisation des pesticides;

CONSIDÉRANT qu'il est préférable pour la santé et l'environnement de réduire l'utilisation de biopesticides, étant donné que peu de produits sont disponibles et ont un impact bénéfique sur les insectes;

CONSIDÉRANT que peu de recherche existe sur le sujet et qu'il serait important de documenter les résultats et les impacts de cette pratique sur le rendement obtenu et la qualité du produit,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Alexandre Champagne, appuyée par monsieur Benjamin Champagne, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à Nortera de :
 - revoir ses seuils d'intervention par rapport aux pucerons dans la production de pois;
 - limiter au minimum les traitements insecticides;
 - fournir aux producteurs le relevé de suivi au champ.

2024-C-10

Intention et contrat de production dans le concombre de transformation

- CONSIDÉRANT que la Convention de mise en marché des légumes de transformation « concombres » prévoit que « *dès l'automne précédent la prochaine saison de production, et au plus tard le 1^{er} février de l'année de production, les acheteurs procéderont à la signature du formulaire « Intention de production » auprès de leurs producteurs* », mais que cet article n'a pas été mis en force jusqu'à présent;
- CONSIDÉRANT que la Convention de mise en marché des légumes de transformation « concombres », prévoit également que l'acheteur doit « *au plus tard le 30 mars de chaque année, présenter un contrat de base au producteur avec une garantie minimum des volumes pour la saison, représentant au moins 50 % des volumes à contracter* », mais que cet article n'est pas mis en place non plus;
- CONSIDÉRANT que les producteurs de concombres ont besoin de main-d'œuvre pour la récolte et qu'ils doivent effectuer les démarches administratives auprès des agences de recrutement pour les travailleurs étrangers temporaires dès l'automne et que cela engendre des frais importants;
- CONSIDÉRANT la difficulté de remplacer la culture de concombres de transformation par une autre lorsque les modifications sont faites au printemps;
- CONSIDÉRANT que les frais de transport sont très différents si le producteur livre ses concombres au cible situé près de chez lui ou s'il doit les livrer à l'autre cible situé à une distance importante de son lieu de production,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur André Brisson, appuyée par monsieur Raphaël Gaucher, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de faire respecter, par les acheteurs, les articles de la Convention de mise en marché relatifs aux intentions de production et au contrat de base;
- de spécifier dans le formulaire « intention de production » l'adresse du cible où les concombres devront être livrés par le producteur.

2024-C-11

Dates d'ouverture et de fermeture des postes de réception des concombres

- CONSIDÉRANT que la date officielle de l'ouverture d'un poste de réception est le jour où le total des livraisons cumulées, depuis le début des réceptions, atteint 5 % du volume contracté, et ce, individuellement pour chacune des rives;

- CONSIDÉRANT que la Convention prévoit que l'acheteur n'est pas tenu de recevoir des concombres après 34 jours de criblage ou après le 1^{er} septembre;
- CONSIDÉRANT que les producteurs ne sèment pas tous à la même date;
- CONSIDÉRANT que la saison de production est limitée par les dates d'ouverture et de fermeture des cibles et non pas par la capacité de production des entreprises,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Patrick Joyal, appuyée par monsieur Raphaël Gaucher, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de négocier avec les acheteurs afin de prévoir que :
 - la date officielle de l'ouverture d'un poste de réception soit fixée lorsque le volume total des livraisons cumulées, depuis le début des réceptions, atteint 10 % du volume contracté;
 - la durée d'ouverture des postes de réception soit de 40 jours.

8. ÉLECTION D'UN ADMINISTRATEUR ISSU DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Alexandre Champagne, appuyée par monsieur Vincent Gauthier, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU** d'élire par acclamation monsieur Gilles Audette comme administrateur, pour la production biologique, au sein du conseil d'administration des Producteurs de légumes de transformation du Québec.

Monsieur Gilles Audette accepte la nomination.

9. RAPPORTS FINANCIERS :

9.1 Adoption des états financiers audités au 31 août 2024

Madame Julie Rajotte, chef comptable, présente les états financiers des PLTQ, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant, Carrier Joyal CPA Inc. Une question est soulevée au sujet du montant dû aux employés et madame Rajotte confirme que c'est le montant pour les vacances à payer aux employés.

À la suite de cette présentation et des explications fournies, SUR MOTION dûment proposée par monsieur Alexandre Champagne, appuyée par monsieur André Brisson, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU** d'adopter les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant, comme présentés, pour l'exercice se terminant le 31 août 2024.

9.2 Nomination de l'auditeur indépendant pour 2024-2025

CONSIDÉRANT l'expertise et le professionnalisme de la firme Carrier Joyal CPA;

CONSIDÉRANT que la firme Carrier Joyal CPA connaît bien notre secteur;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'administration,



SUR MOTION dûment proposée par monsieur Jean-Pierre Labyt, appuyée par monsieur Étienne Marin, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU** de nommer la firme comptable Carrier Joyal CPA, à titre d'auditeur indépendant pour les états financiers, pour l'année financière 2024-2025.

10. ALLOCUTION DU PARTENAIRE OFFICIEL - NORTERA

Monsieur Robert Deschamps, de Nortera, vient adresser quelques mots aux participants. D'entrée de jeu, il mentionne que monsieur Hugo Boisvert ne pouvait être présent à la rencontre.

Il mentionne être fier de pouvoir participer aujourd'hui à cet événement important. Cette belle collaboration, soit 50 ans de partenariat entre Nortera et les producteurs de légumes de transformation, c'est une belle réussite. Il souligne que pour l'avenir, Nortera souhaite propulser le potentiel de consommation des légumes de transformation.

11. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Madame Mélanie Noël présente le rapport des activités et des différentes interventions des PLTQ au cours de la dernière année dont, entre autres, la Convention de mise en marché, la péréquation, le suivi de la production aux champs et aux usines, la recherche, les divers outils de communication ainsi que la promotion. Quelques commentaires sont soulevés au sujet de la baisse de production.

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Alexandre Champagne, appuyée par monsieur Vincent Gauthier, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU** d'adopter le rapport annuel des activités tel que présenté.

Madame Alison Caron, du Mouvement J'aime les fruits et légumes, s'adresse quelques minutes aux participants et les invite à suivre les différentes diffusions promotionnelles des légumes de transformation sur les réseaux sociaux de l'AQDFL.

12. PROGRAMME RÉCOLTE-DON!

Messieurs Pascal Forest et Robert Deschamps, ainsi que madame Véronique Beaulieu-Fowler, sont invités à venir dévoiler les résultats du Programme Récolte-Don! de cette année.

Monsieur Forest mentionne que la valeur des dons des producteurs s'élève à près de 15 000 \$, mais qu'au-delà de la valeur monétaire, c'est l'engagement de chacun qui fait la force et la beauté de ce programme, qui en est maintenant à sa onzième année.

Monsieur Deschamps mentionne que malgré une saison difficile, que ce soit en raison des conditions météorologiques ou autres défis à relever, les producteurs ont donné généreusement encore cette année afin d'aider le plus de gens possible dans le besoin.

Madame Beaulieu-Fowler tient à remercier tous les donateurs et elle mentionne que les produits donnés se retrouvent dans plusieurs moissons des Banques alimentaires, partout à travers le Québec.

Finalement, les PLTQ et Nortera sont fiers de remettre, cette année, une fois la quantité doublée, un total de 975 505 portions de légumes au réseau des Banques alimentaires du Québec.

13. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DES PTLQ

Monsieur Pascal Forest débute son allocution en remerciant les vice-présidents, les administrateurs et l'équipe pour leur dévouement, leur expertise et leur grande disponibilité permettant ainsi de faire cheminer les actions menées par les PLTQ.

Le président revient sur les tous débuts des PLTQ, où le but était de défendre notre industrie et d'établir une équité entre les producteurs. Il mentionne que chaque producteur ici présent incarne les valeurs qui nous définissent depuis les 50 dernières années, soit l'intégrité, l'engagement collectif, le partenariat et la passion. Il souligne également la collaboration solide avec nos partenaires avec qui plusieurs belles réalisations ont été accomplies, dont le développement de la production biologique et du haricot extra-fin, ainsi que le Programme Récolte-Don! pour ne nommer que celles-ci.

En terminant, il remercie chacune et chacun pour leur travail, leur passion et leur engagement et il conclut avec ces mots : « *Ensemble, célébrons 50 ans de partenariat, d'innovation et de collaboration. Soyons prêts à construire les 50 prochaines années de succès. Ensemble, c'est ainsi que nous réussirons, en restant unis et prêts à relever les défis de demain* ».

14. ALLOCUTION DU 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE L'UPA - PAUL DOYON

Monsieur Paul Doyon, 1^{er} vice-président de l'UPA, est invité à adresser quelques mots aux participants.

Monsieur Doyon mentionne, dans un premier temps, qu'il apprécie de travailler avec le président des PLTQ, monsieur Forest, et que son positivisme apporte beaucoup au Conseil général de l'UPA. Il tient également à remercier madame Mélanie Noël pour sa belle collaboration dans plusieurs dossiers.

Il mentionne que l'action collective, c'est se donner un pouvoir par la force du nombre, et qu'il est important de rappeler le « avant » de cette action collective.

Avant de terminer, il annonce les membres du comité exécutif des PLTQ pour la prochaine année :

Pascal Forest, président
Hugues Landry, 1^{er} vice-président
Marc-André Isabelle, 2^e vice-président

ALLOCUTION DU MINISTRE LAMONTAGNE

Monsieur Pascal Forest informe les participants aux assemblées que monsieur André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ne pouvait être présent. Il les invite toutefois à visionner l'allocution vidéo qu'il a préparée pour l'occasion.

Monsieur Lamontagne mentionne que la filière des légumes de transformation est une des plus organisée au Québec et mentionne que le partenariat entre les producteurs et les transformateurs n'est probablement pas étranger à cette belle réussite, et ce, depuis maintenant 50 ans. Il souhaite de belles festivités à tous.

15. **DIVERS**

Une question est soulevée au sujet des exportations de produits vers l'Europe. Monsieur Deschamps, de Nortera, précise que leur entreprise ne peut pas exporter vers ce marché, en raison d'une entente conclue entre leur organisation et Bonduelle.

16. **CLÔTURE DES ASSEMBLÉES**

En terminant, le président tient à remercier les délégués, les producteurs, les invités ainsi que l'équipe pour leur participation aux assemblées générales annuelles.

L'ordre du jour étant épuisé, SUR MOTION dûment proposée par monsieur Hugues Landry, appuyée par monsieur Yvan Michon, **IL EST UNANIMENT RÉSOLU** de lever les assemblées générales annuelles 2024 à 14 h 26.

Pascal FOREST
PRÉSIDENT

Mélanie NOËL
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Rédigé par Carmen Garrett

G:\Mes Documents\Instances\AGA\2024\Avis de convocation et Procès-verbal\PV-AGA 2024-12-10.docx

P.J. : Annexe 1 : Liste des délégués, producteurs et invités

**PRÉSENCES
AUX AGA DU 10 DÉCEMBRE 2024**



**LISTE DES DÉLÉGUÉS
PLTQ et PLAN CONJOINT**

RIVE-NORD

Pascal Forest (*Président*)
André Brisson (*Vice-président*)
Charles-Olivier Adam
Alexandre Champagne
Benjamin Champagne
Jean-Pierre Labyt

CENTRE-DU-QUÉBEC

Bernard Marin (*Président*)
Patrick Joyal (*Vice-président*)
Vincent Bergeron
Clovis Courchesne
Jonathan Doyon
Marc Dujardin
Jean-Guy Joyal
Etienne Marin

ST-HYACINTHE

Jessy Pelletier (*Président*)
François Bossiroy (*Vice-président*)
Raphaël Gaucher
Serge Graveline
Sébastien Joyal
Yvan Michon
Josée Pelletier
Jean-François Ridel
Laurent Rochat
Jonathan St-Onge

ST-JEAN-VALLEYFIELD

Hugues Landry (*Président*)
Marc-André Isabelle (*Vice-président*)
Gilles Audette
Stéphane Bisaillon
Pierre Bissonnette
Frédéric Boire
Nicolas D'Aoust
Alain DeRepentigny
Raymond Durivage
Wayne Stephenson

LISTE DES PRODUCTEURS

Alexandre Adam
Dasha Arsenault
Marie Beauchamp
Maxime Bissonnette
Marianne Bouthillette
Cameron Chisholm
Sara DeRepentigny
Cynthia Demers
Luce Dufort
Simon Durivage Guertin
Annie Fortin
Vincent Gauthier
Nancy Huchette
Diane Joyal
Carmen Lafleur

Simon Landry
Julie-Reine Larochelle
Nathalie Lelièvre
Marcel Mailhot
Julie Martin
Suzanne Michon
Martine Muyssen
Annie Ouellet
Sara Parisien
Mitzi Peirs
Marilyn Plante
Manon Quesnel
Julie Thuot
Chantal Van Winden

LISTE DES INVITÉS

CONFÉRENCIERS / Journée recherche - 11 décembre 2024

Paul Deschênes	IRDA
Julie Anne Wilkinson et Mélodie Juteau	CETAB+
Roger Reixach Vilà	CIEL
Louis-Simon Barrette	Zone Agtech
Krishen Rangasamy.....	Financement agricole Canada

Invités spéciaux :

Ancien président / PLTQ	Léon Hébert Lyse Hébert
Ancien directeur / PLTQ	Gilles McDuff Danielle Tremblay
Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL)	Alison Caron Marie de Tarlé
Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ)	Dimitri Fraeys
Financement agricole Canada	Joël Dugas
IRDA	Élise Smedbol
La Terre de chez nous	Guillaume Cloutier Marc Mancini Caroline Morneau
Les Banques Alimentaires du Québec	Véronique Beaulieu-Fowler Gertie Kreling
Les Industries Harnois	Simon Desforges
Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)	Isabelle Demers
Nortera	Benjamin Abautret Octaviano Alavo Marie-Lou Charron Robert Deschamps Théodore Desreumaux Pierre Mauny Lillianne Morin Tchedji François Noudaikpon Ephrem Ayéfouni Onouadjé Frédéric Potvin Mathieu Ryckbosch Anthony Vernheres

Photographe	Audrey Mc Mahon
Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC)	Massimo Bergamini Kathryn McElhone
Services Conseils Qualité-Salubrité	Bruno Lebois Johanne St-Onge
Union des producteurs agricoles	Paul Doyon (1 ^{er} vice-président)
Williams, avocats et conseils	Nathan Williams

PERSONNEL DES PLTQ

Mélanie Noël	<i>Directrice générale</i>
Emilie Dulude	<i>Agente aux communications</i>
Myriam Gagnon.....	<i>Conseillère au développement et à la recherche</i>
Carmen Garrett.....	<i>Technicienne administrative</i>
Annie Girard	<i>Commis à l'administration</i>
Julie Rajotte	<i>Chef comptable, Service des finances, UPA</i>
Magalie Couet-Lannes.....	<i>Agente de projet, DAPS - Vie syndicale, UPA</i>

Banquet

Lors du banquet, une présentation d'une vidéo hommage 50 ans a été faite. Des méritas « Reconnaissance 15 ans et plus » ont été remis à messieurs Pascal Forest, Patrick Joyal, Hugues Landry, Bernard Marin et Yvan Michon.

Le Méritas Lucien-Beaudry, remis à un producteur, a été décerné à monsieur Gilles Audette.

Le Méritas Nicolas-Appert, remis à un intervenant, a été décerné à monsieur Gilles McDuff.

En soirée, le groupe Deluxe Rodeo a mis de l'ambiance avec leur énergie et leur passion pour la musique Country et un DJ est venu terminer la soirée avec de la musique pour tous les goûts.